

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 898.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 24 mars 1920.

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre demande du 9 mars 1920, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous autorise, conformément à l'avis de la Commission, à faire figurer à la prochaine exposition de Venise le buste de Mme Léonce Evrard par E. Rombaux et la toile d'Oleffe intitulée Août, appartenant au Musée royal des Beaux-Arts.

Il est entendu que ces œuvres seront couvertes pour leur valeur par une assurance contre tous risques dont la prime sera à la charge du commissariat de l'exposition.

Agréez, Monsieur le Conservateur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE,

De Maessene

A Monsieur H. Fierens-Gevaert,
Conservateur en chef du Musée royal des
Beaux-Arts de Belgique,

2, Place du Musée.

9 mars 0

Monsieur le Ministre,

En sa séance d'hier, la Section d'Art Moderne de la Commission directrice a émis un avis favorable à l'acceptation du buste de Mme Léonce Evrard par Rombaux, que les héritiers de feu Mr Léonce Evrard viennent d'offrir en don au Musée.

Comme vous le savez, la XII^e Exposition Internationale de Venise s'ouvrira au début du mois d'avril et promet d'avoir un éclat particulier. Je réunis en ce moment les oeuvres destinées au Pavillon Belge et viens vous demander l'autorisation de pouvoir y joindre le susdit buste de Mme Léonce Evrard qui représenterait si dignement là-bas le talent de Mr Rombaux. Celui-ci n'a actuellement aucune oeuvre à mettre à ma disposition. J'aime à croire que vous voudrez également me permettre d'envoyer à Venise la grande toile d'Cleffe, "Acût" qui appartient au Musée de Bruxelles et qui a figuré à la récente exposition de cet artiste à la Galerie Giroux. Je désire faire une belle place à Venise à cet admirable peintre qu'est Cleffe.

A Monsieur DESTREE,
Ministre des Sciences et des Arts.
BRUXELLES.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS



SIÈGE SOCIAL :
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14
BRUXELLES

BRUXELLES, le

Dossier N°.....
==

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance non compris les intérêts qui seront dûs au moment du remboursement.

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de duplicata d titre qui nous été remis en gage et de vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, M
avec nos remerciements, l'expression de notre considération, distinguée.

De son côté, la section d'Art Moderne a volontiers
consenti à se dessaisir, pour Venise, du buste de ~~Rombaux~~ et de la
toile d'Oleffe.

Comme l'envoi Belae doit partir très incessamment
vous m'obligeriez, Monsieur le Ministre, en me faisant connaître
au plus tôt votre décision, qui sera, je n'en doute pas, favorable.

Je vous en remercie vivement à l'avance et vous
prie de croire à mes sentiments tout dévoués.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS



SIÈGE SOCIAL :
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14
BRUXELLES

BRUXELLES, le

DOSSIER N°.....
=====

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance non compris les intérêts qui seront dûs au moment du remboursement.

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de duplicata de titre qui nous a été remis en gage et de vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, M
avec nos remerciements, l'expression de notre considération, distinguée.

Auguste Olesse Cher M^{on}si^{eur}

Fièreux

Je vous l'obligeance
de faire remettre au
porteur mon tableau (dont
vous l'exposition) chez
ceux-ci Merci

9 Place du Musée

L'accord 9.

Auberghein le 10 Mai
1919

Cher Monsieur

Pierrot

J'ai été très heureux
de votre aimable et
bienveillante lettre
et je m'empresse de
vous donner les ren-
seignements que vous
voulez bien me demander.
La terre m'appartient
en toute propriété, et
le prix en est de 20.000 fr.
J'en demandais vous
vous en souvenez
25.000 frs lors de l'achat
en Hollande.

Je vous suis sincèrement
reconnaissant de votre
si amicale intervention
et je vous prie d'agréer
l'assurance de mes sen-
timents de sympathique
considération

Auguste Deff

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

SECRETARIAT

N°

ANNEXE

Bruxelles, le 24-5-1919

Prière de rappeler dans la réponse, la date et le numéro de la présente.

Monsieur le Directeur général

En sa dernière séance notre Collège a ~~examiné~~
 eu l'occasion d'examiner une toile exposée
 de M. A. Oeffe E. H. Hassik qui a figuré
 avec le plus vif succès dans une exposition
 organisée ^{au Hudelek museum d'Amsterdam}. Cette œuvre se distingue par la forme
 la plus brillante les qualités de l'artiste
 et notre Collège a l'unanimité et doit se
 d'attirer votre attention sur cette œuvre avec
 l'espoir que vous voudrez bien prendre
 l'initiative de la faire acquérir pour
 notre musée moderne. L'ignorer à la vue de
 le musée des Sciences et des Arts. ~~En~~ Cette
 belle page de notre peinture contemporaine
 nous paraît avoir sa place marquée au
 musée moderne

Respectueusement

F. J.

F. Tournaire

Monsieur A. Verlaan

Directeur général des Beaux Arts